

RACCORDEMENT DU POSTE DE BAIE-SAINT-PAUL

1 Conformément à la décision D-2014-107¹ du 26 juin 2014, le Distributeur dépose le
2 suivi 2017 spécifique de ses travaux pour le raccordement du poste de Baie-Saint-Paul au
3 réseau de distribution.

1. CONTEXTE

4 Le projet du Distributeur, au coût total de 22,5 M\$, vise le raccordement du nouveau poste
5 de Baie-Saint-Paul 315-25 kV au réseau de distribution et la réalisation de travaux connexes.
6 Les travaux du Distributeur devaient initialement se terminer à l'automne 2016 par le
7 raccordement des charges des clients des postes de Baie-Saint-Paul actuel et de
8 Saint-Hilarion et d'une partie des charges du poste de La Malbaie au nouveau poste à
9 315-25 kV.

2. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2017

2.1. État d'avancement des travaux

10 Les travaux réalisés en 2017 ont permis de transférer toutes les charges des vieux postes de
11 Baie-Saint-Paul (69-25 kV) et de Saint-Hilarion (69-25 kV) sur les cinq lignes actives du
12 nouveau poste de Baie-Saint-Paul (315-25 kV).

2.2. Suivi des investissements

13 En 2017, les dépenses encourues ont atteint 3 462 k\$, portant les dépenses totales à
14 12 753 k\$ au 31 décembre 2017, soit un montant de 9 733 k\$ inférieur au budget cumulatif.

15 Le tableau 1 présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport aux coûts
16 projetés pour l'année 2017. Le tableau 2 présente les dépenses encourues cumulatives ainsi
17 que les écarts depuis le début du projet.

18 Comme le projet prévoyait initialement la fin des travaux du Distributeur en 2016, aucun
19 budget n'a été prévu pour 2017. L'écart résulte principalement du report des travaux
20 électriques en 2017.

21 L'écart cumulatif favorable s'explique principalement par le report des travaux électriques
22 aériens, les droits de passage étant difficiles à obtenir dans ce secteur touristique, ainsi que
23 par les travaux civils dont les coûts ont été moindres que prévu. Les travaux civils et
24 souterrains sont pratiquement terminés. Le budget d'ingénierie ne sera pas entièrement
25 utilisé malgré la nécessité de revoir une partie du tracé de certaines lignes afin d'obtenir
26 l'acceptabilité du milieu. Le Distributeur n'a pas eu recours à la contingence à ce jour.

¹ D-2014-107, décision sur la demande d'autorisation du Transporteur et du Distributeur relative au poste de Baie-Saint-Paul, 26 juin 2014.

**TABLEAU 1 :
ÉCARTS DE COÛTS – 2017 (K\$)**

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	322	-	322
Travaux civils	22	-	22
Travaux électriques:			
aériens	1 516	-	1 516
souterrains	916	-	916
Sous-total	2 776	-	2 776
Frais d'emprunt à capitaliser	686	-	686
Contingence	-	-	-
Total	3 462	-	3 462

**TABLEAU 2 :
DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2017 (K\$)**

	1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 367	2 762	(1 395)
Travaux civils	2 628	4 507	(1 879)
Travaux électriques:			
aériens	4 556	8 879	(4 323)
souterrains	3 094	2 906	188
Sous-total	11 645	19 054	(7 409)
Frais d'emprunt à capitaliser	1 108	1 527	(419)
Contingence	-	1 905	(1 905)
Total	12 753	22 486	(9 733)

3. ÉCHÉANCIER ET COÛT TOTAL DU PROJET

- 1 En 2018, le Distributeur poursuivra la mise en place de l'architecture du réseau découlant
- 2 des modifications des sources du secteur. Si le Distributeur obtient l'ensemble des permis et
- 3 des droits de passage avant la fin de 2018, les travaux devraient être complétés au cours de
- 4 l'année 2019. À l'échéance, le Distributeur anticipe des coûts totaux de projet de 18,3 M\$.